



RPI
BROCHON-FIXIN



INSCRIPTION DANS UNE ECOLE MATERNELLE OU ELEMENTAIRE DU RPI BROCHON-FIXIN



Année scolaire 2022-2023

Vous habitez à Fixin ou à Brochon et vous souhaitez inscrire votre enfant dans une école du RPI.

Pour cela, vous devez déposer un dossier d'inscription au secrétariat de la mairie de votre domicile.

Du 19 avril au 13 mai 2022

Par mail à l'adresse : mairiedebrochon@wanadoo.fr

Par courrier à l'adresse : maire de Brochon – 16 route des Grands Crus – 21220 - BROCHON



PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

(seuls les dossiers complets seront transmis aux directeurs pour admission définitive)

Dans tous les cas :

- 1 photocopie complète du livret de famille (*les parents et tous les enfants*)
- 1 photocopie du carnet de santé (*pages de vaccinations uniquement*)
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (*quittance EDF / téléphone, ...*)
- 1 enveloppe petit format timbrée au tarif normal et libellée à votre adresse (uniquement pour les dépôts courrier)

Selon les cas :

- en cas de changement d'établissement : 1 certificat de radiation
- en cas de divorce ou de séparation : 1 copie de la page du jugement indiquant les modalités de garde de l'enfant et de l'autorité parentale
- dérogation de secteur (pour les enfants non domiciliés à Fixin ou à Brochon) à demander à la communauté de communes (03 80 51 84 59) ou www.ccgevrey-chambertin-et.nuits.saint.georges.com rubrique « vie scolaire »
- en cas de problèmes de santé (diabète, asthme, allergie,...) il faudra le signaler au directeur et à la communauté de communes pour l'établissement d'un projet d'accueil individualisé (PAI)

A LA CLÔTURE DES INSCRIPTIONS...

Vous recevrez un **certificat d'inscription scolaire**.

Le directeur d'école procédera à l'**admission définitive** de votre enfant.



RPI
BROCHON-FIXIN



INSCRIPTION À L'ECOLE RPI BROCHON-FIXIN

MATERNELLE

ELEMENTAIRE

Année scolaire 2022-2023

à compléter et à retourner à la Mairie jusqu'au 13 mai 2022

ENFANT :

Nom : Prénoms :

.....

Sexe : garçon fille

Date de naissance : . . / . . / à

..... Dept /__/_/

Adresse :

.....

.....

.....

Classe : TPS* PS MS GS CP CE1 CE2

CM1 CM2

** pour les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2020, l'inscription définitive sera
fonction des effectifs constatés à la
rentrée scolaire*

PARENTS :

	PERE	MERE
Nom-Prénom		
Adresse		
Adresse courriel		
Tél. domicile		
Tél. portable		
Tél. professionnel		
Adresse employeur		
Situation matrimoniale	<input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> marié <input type="checkbox"/> union libre <input type="checkbox"/> PACSÉ <input type="checkbox"/> séparé <input type="checkbox"/> divorcé	
autorité parentale :	<input type="checkbox"/> conjointe <input type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> mère <input type="checkbox"/> autre : _____	

INSCRIPTIONS :

Si l'enfant était scolarisé en 2021-2022, préciser l'établissement * :

.....

Ville : Classe (en 2021-2022) :

.....

**joindre certificat de radiation*

Nom du médecin traitant : Tél :

.....

L'enfant présente-t-il des problèmes de santé ?

NON

OUI(établir un projet d'accueil individualisé auprès du directeur d'école)

Signature des deux parents

